

**NI CHARITE, NI RECOMPENSE DISCRIMINANTE,
mais RECONNAISSANCE PERENNE de TOUS les AGENTS**
**par l'augmentation du point d'indice,
le retour à l'avancement au temps minimum,
l'avancement de grade pour toutes et tous !**

Dans sa dernière note d'information, l'autorité territoriale de la Mairie de Nanterre répond favorablement aux recommandations du gouvernement Macron et ignore les revendications des fonctionnaires et de leur syndicat CGT, première organisation représentative du personnel.

Aux organisations syndicales, elle a présenté le versement d'une **prime de 27 € par jour** de présence des agent.e.s ayant été **sur le terrain plus de la moitié des jours travaillés depuis le 17 mars**, dans la **limite de 1000 €**. Cela paraîtra non négligeable pour certains d'entre nous mais **beaucoup en seront exclu.e.s, majoritairement les femmes en télétravail ou en ASA pour garde d'enfants**. D'ailleurs, il va de soi que **très peu** d'entre nous obtiendront ce gain très **alléchant mais si éphémère**.

La reconnaissance du travail, de l'engagement, des risques pris par les agent.e.s ne peut pas se traduire simplement par le versement d'une récompense charitable et discriminante.

Les Fonctionnaires, attendent une véritable **reconnaissance pérenne** de leur engagement quotidien auprès de tous les habitants **par le dégel du point d'indice et le rattrapage des pertes accumulées au cours des dix dernières années, soit une hausse minimum de 300 € mensuels**. Ce sont ces mesures fortes que nous exigeons de l'ETAT et **que la CGT revendique**.

Localement cette augmentation pourrait se réaliser par **une décision politique courageuse d'avancement de grade pour toutes celles et ceux qui sont**, pour certain.e.s depuis des années, **sur les tableaux d'avancement** et par la négociation avec les organisations syndicales d'un coup de pouce important du **régime indemnitaire favorisant les traitements les plus faibles**.

La CGT regrette, la position des autres organisations syndicales qui acceptent servilement la proposition discriminatoire et clientéliste de la municipalité. Pire, nous nous indignons de la demande de l'UNSA qui, dans ces conditions, monte au créneau pour faire bénéficier les permanents syndicaux de cette récompense. Alors que **pour la CGT, l'action syndicale c'est « agir avec les agents et non se servir. »**

Si Prime il doit y avoir, elle ne peut être que le résultat d'une **véritable négociation** sur le montant, la durée et **garantissant l'égalité de traitement de tous les agents**.